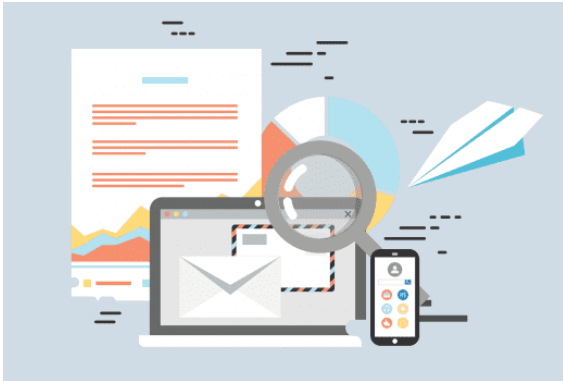


## Prime jeune créateur d'entreprise

Vous avez moins de 30 ans et vous souhaitez créer votre entreprise ? Avec l'[Adie](#), vous êtes peut-être éligible à une prime de 3 000 € et à un microcrédit, pour faciliter la mise en place de votre projet !



**Pour bénéficier de cette prime, contactez l'Adie.**

Les pièces à fournir :

- pièce d'identité
- trois derniers relevés de compte bancaire
- justificatif de domicile

Les conditions d'accès :

- Le versement de la prime est conditionnée à l'immatriculation de l'entreprise
- Elle est accordée sur présentation de justificatifs de l'éligibilité au dispositif et suite à l'étude du projet d'entreprise par un conseiller Adie
- La demande est éligible jusqu'à 3 mois après la date de création de l'entreprise

QU'EST-CE QUE LA PRIME « JEUNE CRÉATEUR D'ENTREPRISE » ?

Avec le soutien du Ministère de l'Emploi, du Travail et de l'Insertion, l'Adie propose une aide financière au projet, non remboursable, pour les jeunes qui souhaitent créer leur entreprise.

- Montant : 3 000€
- Financement de tout type de besoins pour la création d'entreprise
- Éligible pour tout type d'activité, quel que soit le statut de l'entreprise créée
- Complémentaire à un microcrédit de l'Adie d'une somme minimum de 1 000€

À QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

Cette prime s'adresse aux jeunes âgés de 30 ans et moins qui remplissent l'une des conditions suivantes :

- Résidence en zone Quartier Prioritaire politique de la Ville ou Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)
- Inscrit à la mission locale
- Niveau d'étude de niveau 3 (CAP-BEP) ou inférieur
- Bénéficiaire du RSA, ASS (Allocation Spécifique de Solidarité) ou AAH (Allocation Adulte Handicapé)
- Demandeur d'emploi de longue durée (12 à 24 mois d'inscription au chômage)
- Parent isolé
- Ayant un contrat d'intégration républicaine de moins de 24 mois

Infos pratiques

L'Adie, association reconnue d'utilité publique, regroupe 1800 salariés et bénévoles dans près de 500 points d'accueil partout en France et dans les outre-mers. 94 % des créateurs financés par l'Adie sont satisfaits de ses services.

Contact

**L'adie**

0 969 328 110

**Manager de Ville**

06 24 97 73 57

[sarazin@mairie-villeparisis.fr](mailto:sarazin@mairie-villeparisis.fr)